



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 114023

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le projet de développement du fret postal à grande vitesse en Europe. La Poste et la SNCF envisageraient la création d'une société commune destinée à développer le fret postal à grande vitesse en Europe. En conséquence, il lui demande de lui confirmer la mise en oeuvre d'un tel projet, sachant que celui-ci donnerait un nouvel élan à la branche à problèmes Fret SNCF et permettrait d'esquisser un vaste réseau européen de transport de marchandises.

Texte de la réponse

La Poste et la SNCF ont pris la décision de créer, en fin d'année 2006, une filiale commune d'ingénierie portant sur le fret ferroviaire à grande vitesse. Cette entreprise, financée à parts égales par les deux entreprises publiques, a comme mission principale d'étudier les modalités de création d'un futur opérateur ferroviaire de fret postal à grande vitesse. Les autres missions de cette filiale d'ingénierie consisteront à analyser les conditions du marché, à construire l'offre commerciale et à mener les études techniques pour les terminaux, les plates-formes et les transbordements air-fer et fer-route. Le futur opérateur de fret ferroviaire a pour objectif de proposer un acheminement à grande vitesse de courrier à partir de rames TGV adaptées et des prestations logistiques sur des distances allant de 300 à 800 kilomètres. Il devrait être opérationnel fin 2008. Il proposera ses services à La Poste ainsi qu'à d'autres entreprises. Les projets de développement portent sur : une croissance de l'activité de transport de courrier sur la liaison Paris - Aix-en-Provence ; la mise en place d'un « hub » à Roissy reliant progressivement les axes Strasbourg (avec arrêt en Lorraine), Dijon, Rennes, Lyon, Bordeaux (avec arrêt à Poitiers) et Lille ; dès fin 2010, l'extension progressive du réseau postal ferroviaire grande vitesse au niveau européen, avec notamment la desserte d'Amsterdam, Cologne, Londres, Bâle, Turin et l'arc méditerranéen. Grâce à ce projet, Fret SNCF saisit de nouvelles opportunités de développement et prend part à des partenariats qui élargissent son champ d'action à l'échelle européenne. En outre, ce projet permettra de contribuer à la politique de développement durable, le mode ferroviaire étant le mode de transport le moins polluant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114023

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13537

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4203